

# NEWS

# SOLIDARNOŚĆ

Bi-mensuel

ISSN 0771-9388

16-31 mars 1989

nr 130

Editeur responsable : Jerzy Milewski

9, av. de la Joyeuse Entrée, 1040 Bruxelles Belgique

## LE CONTRAT DE LA TABLE RONDE

Les dernières rencontres du début mars entre Lech Walesa et le général Kiszczak visant à faire progresser les négociations de la table ronde où sur bien des sujets les divergences étaient importantes, semblent avoir relancé les discussions. La nécessité d'aboutir s'est imposée comme un besoin indispensable: le pouvoir est tenu de donner à ses ambitions réformistes un appui social s'il veut éviter d'être confronté à une vague de colère populaire; NSZZ Solidarnosc, devant le désastre économique de quarante ans de gestion communiste, veut à travers la table ronde marquer de son influence la définition des transformations sociales, politiques et économiques qui engageront l'avenir du pays. Cette volonté de parvenir à un accord devenu inévitable non par la proximité des points de vue ou par leurs rapprochements dans les négociations mais bien inévitable vu le risque de total écroulement du pays, laisse espérer une conclusion rapide, sereine et définitive de la table ronde.

### LA PORTEE DE LA TABLE RONDE

A l'approche de la date ultime du 3 avril, fixée comme clôture de ces huit semaines de débats, plusieurs événements laissent planer une incertitude non pas sur l'issue mais sur sa forme et son contenu: l'accord de la table ronde pourra-t-il finalement être aussi large et global qu'initialement prévu? Car à bien des sous-tables, si avant la fin, des conciliations n'interviennent pas, le procès-verbal des points de divergence pourrait être bien plus long que celui des convergences. Pour tenter d'en sortir, Lech Walesa et le général Kiszczak devaient encore une nouvelle fois se retrouver le 29 mars. Ces rencontres "au sommet" sont exceptionnelles car en principe, tous les débats de la table ronde devaient se dérouler, hors ses séances inaugurale et finale, en commissions de travail et les discussions devaient être publiques. S'il a fallu trois réunions hors-programme des chefs des deux délégations, c'est bien que les points de désaccords sont difficiles à surmonter.

### MANOEUVRES AUTOUR DES PROJETS DE REFORMES

La violation par la partie gouvernementale de la "philosophie de la table ronde" rajoute encore autour de questions déjà litigieuses une ombre qui n'est pas pour susciter la confiance de la population quant aux intentions finales du pouvoir. On sait qu'un accord de principe général avait été atteint au sujet des réformes politiques. Seules les premières bases en avaient été dessinées, il restait encore à en fixer les modalités. C'est pourquoi la surprise fut grande quand on apprit qu'un projet de lois sur les réformes politiques élaboré par le gouvernement seul passerait en lecture à la Diète. A la table ronde politique, de nombreux détails restent encore à convenir ou même tout simplement à aborder (les compétences du Sénat, la procédure électorale, les prérogatives du Président); aussi, quand les textes du projet gouvernemental furent envoyés à la Diète sans aucune consultation, les responsables de NSZZ Solidarnosc à la table politi-

que affirmèrent sans détour que leur adoption par la Diète signifierait la crise de la table ronde.

### PARTENARIAT EN DEFAUT

Profitant de la trêve prononcée par NSZZ Solidarnosc pour le temps de la table ronde, le pouvoir a déjà pratiqué au cours des dernières semaines cette politique des faits accomplis: le gouvernement s'est attribué les pleins pouvoirs économiques, des hausses de prix ont été introduites, une nouvelle loi sur la sécurité sociale et la taxation des agriculteurs a été votée qui provoque d'ailleurs une importante mobilisation du milieu rural, une nouvelle liste d'entreprises déficitaires à liquider a été établie par le ministère de l'industrie. Pareille obstination du gouvernement à imposer ses projets sans consultation des partenaires sociaux qu'il se dit pourtant prêt à reconnaître légalement montre encore combien la maturité et la responsabilité politiques sont inégalement réparties autour de la table.

### LES LENDEMAINS DE LA TABLE RONDE

On le voit, beaucoup reste encore à faire pour parvenir à ce qu'on ne définit plus comme un accord ou une entente mais bien plutôt comme le contrat de la table ronde, un pacte signé par deux parties obligées par les circonstances contraignantes de s'entendre. Mais on n'est pas encore parvenu à la conclusion de ce pacte que déjà apparaissent d'autres problèmes. Car ce qui va décider finalement du succès de la table ronde, ce n'est pas seulement la nature, l'ampleur et le sens des textes qui seront paraphés, ni non plus le bulletin de vote aux prochaines élections, mais surtout la carte de rationnement, qui au-delà de solutions politiques encore abstraites, gagnera ou non la confiance d'une population que les privations quotidiennes poussent à ne pas croire aux capacités ni aux vellétés de réformes d'un pouvoir qui a mené le pays au bord de la faillite économique.

4<sup>e</sup> B 12007

AUTOUR DE LA TABLE SUR LES MASS-MEDIA

Dans ce domaine, l'enjeu principal est bien sûr l'accès aux médias de grande audience, la radio et la tv. NSZZ Solidarnosc demande un programme TV et un à la radio. Comme leur mise en place ne sera sans doute pas rapide, l'opposition devrait dès à présent disposer légalement d'un droit de réponse à la télévision. Si la population doit à nouveau considérer l'état comme sien, les moyens de communication doivent également refléter la société. Alors qu'à présent, la radio-tv demeure le privilège du pouvoir et les invitations de nouveaux visages à la tv n'y changeront rien dans les faits.

A ces demandes, J. Urban, porte-parole du gouvernement et son principal négociateur à la table des médias, a répondu en développant la même position que celle du pouvoir au début de 1981, quand déjà alors NSZZ Solidarnosc demandait l'accès à la radio-tv; il a donc répété: "la tv est indispensable pour gouverner", nous ne sommes pas prêts à sous-louer une partie de la tv, laissons cela pour l'avenir lointain quand nous n'aurons plus à craindre que quelqu'un appelle sur antenne à quitter le Pacte de Varsovie. L'illogisme de cette position a été souligné par K. Kozłowski, dirigeant la délégation de NSZZ Solidarnosc, qui a demandé: comment peut-on proposer aux mêmes personnes des sièges à la Diète et leur refuser ne fût-ce qu'une part de programme tv ?

Devant l'inflexibilité du pouvoir, les représentants de ses partis satellites le ZSL, Mouvement Rural et le SD, Mouvement Démocratique ont demandé que la radio-tv soit placée sous le contrôle de la nouvelle Diète et donc de faire d'une institution gouvernementale une institution d'état.

Pour ce qui est du "deuxième circuit" (la presse clandestine), le pouvoir semble vouloir sa disparition qu'il justifie en disant: les causes de cette anomalie disparaissent, que les journaux clandestins passent à la surface et se soumettent aux "règles du jeu". La délégation gouvernementale n'a cependant pas répondu quand on lui a demandé comment elle s'imagine concrètement leur légalisation. Il n'y eut pas davantage d'écho aux demandes de cesser les poursuites contre les éditeurs de presse clandestine, de mettre fin aux confiscations de matériel d'impression, de lever les condamnations d'imprimeurs clandestins, de rendre les stocks de livres confisqués par la police.

Dans la question-clé de la censure, la délégation gouvernementale, à l'exception importante de J. Urban, a proposé de passer à un contrôle a posteriori, c-à-d à une censure répressive (où tout le tirage d'une publication

serait confisqué; alors qu'actuellement le censeur doit donner son accord avant l'impression). J. Wozniakowski a répondu que cela n'aurait de sens que si l'organe de contrôle de la presse jouissait de la confiance de la société, c-à-d qu'il soit basé sur le respect de la légalité et l'indépendance des tribunaux. Selon la délégation de NSZZ Solidarnosc, il faut pour l'instant revoir la loi sur la censure afin notamment, de dispenser les bulletins syndicaux de la censure; il faut également réduire significativement, unifier la liste des réglementations de la censure et lever les interdictions qui pèsent sur les publications étrangères. Il est aussi nécessaire d'abolir la loi sur la presse de 1984 afin surtout de retirer à l'Administration Centrale de la Censure le droit de contrôler la création de nouveaux titres. En plus de la relance de l'hebdomadaire "Tygodnik Solidarnosc" et des organes régionaux du Syndicat, on demande la création d'un quotidien d'opposition. Pour y parvenir, il faudrait régler de nombreux problèmes, comme p.ex., la fin du monopole sur le papier (actuellement, les seuls journaux indépendants reconnus c-à-d la presse et les éditions catholiques disposent de 2% seulement des allocations de papier attribuées à l'ensemble de la presse polonaise), la levée du monopole sur l'impression et la distribution de la presse qui sont sous le contrôle du CC du POUP.

La demande de réparation des torts causés au millier de journalistes environ licenciés après le 13 décembre 81 a été rejetée par la partie gouvernementale selon laquelle sans l'état de guerre, il n'aurait pas de table ronde et mieux vaut donc laisser le passé de côté. K. Kozłowski y a répondu: on ne peut oublier le passé car sinon, le passé se venge.

La délégation de NSZZ Solidarnosc et de l'opposition est composée de: Jacek Ambroziak (conseiller juridique de l'Episcopat), Grzegorz Boguta (responsable de la maison d'édition clandestine "Nowa"), Kazimierz Dziewanowski (journaliste indépendant), Dariusz Fikus (Journal Bancaire) et Maciej Iłowiecki ("Science et Vie") - tous deux membres de la direction de l'Association indépendante des Journalistes SDP-, Janina Jankowska (radio clandestine), Jan Kofman ("Krytyka"-clandestin), Krzysztof Kozłowski ("Tygodnik Powszechny"), Marcin Krol ("Res Publica"), Helena Luczywo ("Tygodnik Mazowsze"-clandestin), Tadeusz Mazowiecki (ancien rédacteur-en-chef de "Tygodnik Solidarnosc"), Adam Michnik (conseiller de NSZZ "Solidarnosc"), Jacek Moskwa (presse catholique), Jacek Wozniakowski (éditions "Znak").

(Source: Tygodnik Mazowsze, n°283/22.2.89).

## SUR L'INDEXATION DES SALAIRES ET DES REVENUS

par Krzysztof HAGEMAJER, économiste de l'Université de Varsovie, membre de la délégation de NSZZ Solidarnosc à la table ronde sur la réforme économique et la politique sociale.

Après les cinq premières réunions de travail, il faut reconnaître qu'un accord est encore difficile à atteindre: nous nous entendons au niveau des généralités mais nous ne pouvons nous accorder sur les questions concrètes. La position de la partie gouvernementale s'est dernièrement tendue. Nous avons l'impression que les autorités voudraient à l'avenir mener leur propre politique économique glissée sous l'étiquette de NSZZ Solidarnosc.

**L'indexation est un moyen indispensable pour préserver les revenus réels dans un contexte de hausse torrentielle des prix. Elle est nécessaire immédiatement** et si une véritable réforme complète du marché devait intervenir, l'utilité de l'indexation serait tout à fait évidente puisqu'on pourrait alors s'attendre à une hausse temporaire des prix plus importante encore (**l'an dernier, l'inflation s'élevait à plus de 80%; les deux premiers mois de 89 annoncent pour cette année un taux semblable, alors que le gouvernement Rakowski a placé dans ses objectifs prioritaires de le ramener autour de 15% !**). La délégation gouvernementale change encore ses attitudes quant à la nécessité de l'indexation; qui plus est, des divergences de vues sont apparues entre le Ministère des Finances et le Ministère du Travail et de la Politique sociale.

La partie gouvernementale a initialement proposé que les hausses de salaires soient du ressort des entreprises, alors qu'on fixerait centralement une fois par an **le montant du salaire minimal (qui est passé, en décembre 88, de 15 mille à 17.800 zlotys par mois alors qu'on estime par ailleurs le minimum vital de subsistance à 22.000 zł !)**. NSZZ Solidarnosc ne pouvait accepter pareille solution car elle aurait accentué les différences de revenus entre les ouvriers d'usines florissantes et ceux d'entreprises déficitaires; de plus, ce

### L'ETAT DE LA POLICE

La nécessité d'importantes économies budgétaires est défendue par la délégation de NSZZ Solidarnosc à la table ronde, y compris dans deux secteurs qui posent un problème particulier: le Ministère de la Défense (MON) et celui de l'Intérieur (MSW). Le syndicat indépendant demande une réduction de 20% à ces postes mais outre la résistance du pouvoir, réticent à abaisser le bouclier répressif qui le protège, se pose encore la question du coût et du poids réels de ces deux ministères restés jusqu'ici secrets. Un lecteur de l'hebdomadaire catholique "Tygodnik Powszechny" a tenté une évaluation du nombre de policiers en Pologne, sur base des déclarations d'officiels de la police qui affirment, pour dénoncer le caractère exagéré de la revendication de NSZZ Solidarnosc, qu'il y a 170 policiers pour cent mille habitants. En transposant cette moyenne à Varsovie, il n'y aurait que 2.040 policiers

projet resterait sans doute sans conséquence concrète puisque la Diète a accordé en février des pouvoirs économiques spéciaux au gouvernement qui peut ainsi s'ingérer dans la gestion des entreprises et fixer les salaires. Quand on a donc commencé à discuter réellement de l'indexation, il fut relativement facile de s'accorder sur la pleine indexation des pensions mais des divergences demeurent sur sa fréquence, NSZZ Solidarnosc propose 4 corrections par an, le pouvoir deux.

**Le projet de NSZZ Solidarnosc** est le suivant: l'indexation s'opère chaque trimestre sur base de l'indice des prix de détails des produits et services de consommation. L'indexation des salaires s'élèverait à 85% seulement de la hausse des prix - p.ex. si l'indice des prix augmente de 60%, les salaires croissent de 51%.

Le seuil de taxation des hausses salariales (pour freiner celles-ci, le gouvernement taxe fortement depuis quelques années déjà l'augmentation jugée excessive du fonds salarial des entreprises) serait corrigé annuellement au niveau réel de la hausse des prix - p.ex. avec un indice des prix en hausse de 60%, le fonds salarial des entreprises exonéré d'une taxation complémentaire augmenterait dans une égale proportion.

Une première phase à caractère temporaire (pour la période de novembre 88 à mars 89) où interviendrait une pleine indexation entre ces deux dates permettrait de rattraper les pertes salariales qui provoquent actuellement différents conflits sociaux.

Le projet d'indexation beaucoup trop rigide de l'OPZZ entraînerait un retard constant de l'échelle des salaires et la nécessité de sa fréquente correction; quant au projet du gouvernement, il signifierait un appauvrissement des ouvriers et il est donc pour nous inacceptable.

pour plus d'1 million de Varsoviens. Mais en rapportant ces chiffres à une déclaration récente du porte-parole du gouvernement, J. Urban, selon lequel, il manque actuellement 2 mille policiers à Varsovie, il en résulte logiquement qu'il y a 40 policiers en fonction dans la capitale !

Ailleurs, un tel porte-parole officiel a dit que la part des emplois vacants au MSW est de 5,8% tandis qu'un autre affirmait lui qu'il y a 17 mille vacances. Ainsi, il y aurait **280-300 mille policiers en Pologne**, soit environ 750-800 policiers pour cent mille habitants, c-à-d quatre fois le chiffre officiel reconnu !

Ces calculs montrent combien le pouvoir se contredit dans ses propres déclarations mais surtout qu'il est nécessaire de lever tous les sujets tabous. La société a le droit de disposer d'informations correctes sur ses services de sécurité, c'est cela aussi la transparence.

### LA GREVE DE BELCHATOW

Cet événement du début de février a pesé sur les premiers jours de la table ronde; la protestation ouvrière fut largement relayée et utilisée par les mass-média gouvernementaux pour dénoncer le prétendu radicalisme de travailleurs qui auraient cherché à torpiller les négociations de la table ronde et pour réduire le crédit de Lech Walesa, implicitement présenté comme incapable de contrôler ses sympathisants. La réalité était toute autre.

**La cause de la grève à la mine de tourbe de Belchatow (sud de Lodz) fut l'introduction d'une nouvelle échelle des salaires signée par le syndicat OPZZ avec l'employeur, la Communauté Minière.** Cet accord différenciait particulièrement fort les salaires des mineurs. Les administratifs, les contremaîtres, les cadres, ceux qui gagnaient déjà environ 90 mille zlotys, obtenaient après les augmentations convenues plus de 120 mille zl. Alors que ceux qui touchaient environ 30 mille zl, recevaient une augmentation de 6 à 8 mille zl. C'est pourquoi, après avoir proposé le 26 janvier des modifications aux nouveaux barèmes salariaux, le Comité Organisateur de NSZZ Solidarnosc a sollicité un entretien avec le directeur de la mine qui l'accepta et en fixa la date. Le jour convenu, les délégués de NSZZ Solidarnosc ont attendu le directeur ou son représentant pendant plus de 4 heures, en vain, pour apprendre finalement que le temps passé leur était compté comme une absence injustifiée

au travail. Aussi, ont-ils décidé de proclamer la grève dans les services d'entretien. **La principale revendication, parmi treize, était une juste répartition des hausses: 30 mille zlotys pour chaque ouvrier.** Le lundi 6 février, au jour d'ouverture de la table ronde à Varsovie, du fait de la direction, les négociations avec les grévistes n'étaient toujours pas entamées. En conséquence, le Comité de Grève déclara que dès le lendemain les livraisons de tourbe à la centrale électrique voisine seraient suspendues. L'action de grève s'était étendue et on comptait alors 7 mille grévistes sur les douze mille travailleurs de la mine. Le mardi 7, une délégation envoyée par Lech Walesa et composée de **Grazyna Gesicka, Alojzy Pietrzyk et Stanislaw Weglarz** (ces deux derniers membres de la KKW) rencontra le Comité de Grève, puis en assemblée, tous les grévistes et enfin, la direction. Le directeur se déclarait prêt à reconnaître le bien-fondé des revendications des grévistes mais n'acceptait qu'une hausse moyenne des salaires de 15 mille zlotys. Comme annoncé, le soir même à 24 heures, on interrompait les livraisons de tourbe à la centrale où cependant les réserves suffisaient pour une semaine. Pour limiter les conséquences de leur action sur la population, les grévistes demeurèrent en contact constant avec la centrale où les néo-syndicats OPZZ tentaient d'organiser une grève. Le mercredi, la délégation de Lech Walesa rejointe

par des conseillers miniers de NSZZ Solidarnosc venus de Silésie élaborera une nouvelle proposition d'accord sur les salaires. Il semblait alors que la fin de la grève n'était plus qu'une question d'heures mais les consultations du directeur avec le Comité Provincial du Parti retardèrent la signature d'un accord. Finalement, **grâce aux concessions des grévistes répondant à l'appel de Lech Walesa et soucieux d'apaiser le climat pour donner une chance aux négociations de la table ronde, on s'accorda sur une hausse générale de 21 mille zlotys.** L'accord fut signé le jeudi à 3 heures du matin. Aussitôt, le travail reprit.

Le conflit s'est bien terminé malgré de nombreuses déclarations incendiaires de J. Urban, porte-parole du gouvernement, qui s'ingénia à jeter de l'huile sur le feu. La cause de la colère des ouvriers résidait dans les décisions injustes de la direction convenues avec l'OPZZ. NSZZ Solidarnosc s'est engagé dans les négociations de la table ronde mais et même si le syndicat indépendant s'abstient pendant leur durée d'appeler à la grève, cela ne signifie pas qu'il renoncera à lutter chaque fois que nécessaire contre des décisions inéquitables qui sont de véritables provocations.

**A l'issue de la grève, NSZZ Solidarnosc compte plus de 5 mille membres à la mine de Belchatow et chaque jour amène de nouvelles affiliations.**

(Source: Informator Lublin n°174/ 12.2.89).

**NSZZ SOLIDARNOSC (RI) DES AGRICULTEURS INDIVIDUELS** a tenu les 18 et 19 mars à Varsovie son premier Congrès National, depuis 1981, rassemblant 450 délégués de tout le pays et une cinquantaine d'invités étrangers (des représentants de la Fédération Européenne des Syndicats Agricoles, ainsi que des représentants des Syndicats Agricoles de Suède, de France et d'Italie).

Le Congrès a réaffirmé sa confiance au Président de NSZZ Solidarnosc (RI), Jozef SLISZ et au Praesidium du Syndicat. Le Congrès a également mandaté formellement sa direction pour mener les négociations de la table ronde, pour conduire la procédure d'enregistrement

du Syndicat et a convoqué un Congrès Fondateur (prévu pour le 15 décembre) où l'ensemble de la structure du Syndicat sera élue.

**UNE DELEGATION** au plus haut niveau du syndicat danois LO, composée du Président de LO, Finn THORGRIMSON, de Walter Andersen, Poul Monggaard et Kjeld Aakjaer, s'est rendue en Pologne du 28 au 31 mars pour un visite syndicale à NSZZ Solidarnosc. La délégation danoise y a rencontré Lech Walesa ainsi que les responsables et militants syndicaux de la région de Szczecin à laquelle LO est lié par un accord de coopération.